



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 11 octobre 2016 à 19h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M<sup>mes</sup> les conseillères : Josyane Desjardins  
P. Lorraine St.James Lapalme  
Sylvie Lapierre

MM. les conseillers : Jean-Michel Pepin  
Renald Corriveau  
Paul Jones

formant quorum sous la présidence du maire M. Christian Ouellette

Sont également présents : M. Stéphane De Serre, directeur  
général  
M<sup>e</sup> Antoine Banville, greffier adjoint  
M<sup>me</sup> Chantal St-Laurent, directrice-  
adjointe du Service de l'aménagement  
du territoire

#### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du projet de règlement
  - 2.1 Présentation du projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 162, rue Principale Sud dans la zone H-315
3. Période de questions
4. Levée de la séance

420-16

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

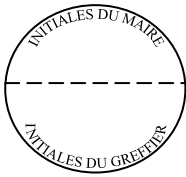
Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **PRÉSENTATION ET EXPLICATION DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) POUR LE 162, RUE PRINCIPALE SUD DANS LA ZONE H-315**

En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil tient une assemblée publique sur le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 162, rue Principale Sud dans la zone H-315.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

M. le maire Christian Ouellette préside l'assemblée et demande à M<sup>me</sup> Chantal St-Laurent, directrice adjointe du Service de l'aménagement du territoire, de présenter et d'expliquer le projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et les conséquences de son adoption. Elle mentionne que le projet contient des dispositions propres à l'approbation référendaire.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet.

### PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les membres du Conseil répondent aux questions posées par l'assistance.

421-16

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Christian Ouellette, maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Antoine Banville, greffier adjoint